

PROCEDURE VENTE DE VIGNETTES DE STATIONNEMENT 2020

Le stationnement par horodateurs sera payant du dimanche 1^{er} mars 2020 au dimanche 1^{er} novembre 2020.

Une autorisation de stationnement valable pour l'année 2020 sera délivrée sous forme d'une vignette autocollante qui devra **obligatoirement** être positionnée au centre du pare-brise sous le rétroviseur.

**LES VIGNETTES SONT EN VENTE EN DIRECT
A COMPTER DU LUNDI 27 JANVIER 2020
AU BUREAU MUNICIPAL, 6 Square Gabriel PERI
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H A 12H
ET**

**A L'OFFICE DE TOURISME, Place de l'Appel du 18 juin
LE SAMEDI DE 9H A 12H ET DE 14H A 16H**

**POSSIBILITE DE DEPOT DE DOSSIER
(FORMULAIRE+JUSTIFICATIF+CHEQUE A L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC)
DANS LA BOITE AUX LETTRES DOMAINE PUBLIC, 5 AVENUE ARISTIDE BRIAND
ET RETRAIT DE CELLE-CI (72H APRES MUNI D'UNE CNI)
AU BUREAU DOMAINE PUBLIC
DU LUNDI AU VENDREDI DE 14H A 16H**

RESIDENT

LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE VIGNETTE EST DISPONIBLE DANS LES DIFFERENTS SERVICES MUNICIPAUX ET TELECHARGEABLE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

TARIFS :

8 Euros pour le premier véhicule

15 Euros pour chaque véhicule suivant

PIECES A FOURNIR :

- PHOTOCOPIE DE LA TAXE D'HABITATION 2019 OU JUSTIFICATIF D'EXONERATION
- NOUVEAU RESIDENT : PHOTOCOPIE BAIL NON MANUSCRIT REDIGE PAR UNE AGENCE **OU** ACTE D'ACHAT

+

COPIE D'UNE FACTURE DE MOINS DE 3 MOIS (EAU/EDF/TEL/ASSURANCE...) AU NOM DU BENEFICIAIRE DE LA VIGNETTE

+

CARTE(S) GRISE(S) (SI VEHICULE DE SOCIETE FOURNIR ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR OU DERNIER BULLETIN DE SALAIRE)

+

PAIEMENT

CB,

ESPECES



EMPLOYE NON-RESIDENT TRAVAILLANT EN FRONT DE MER

VENTE DU LUNDI AU VENDREDI : DE 9H A 12H AU BUREAU MUNICIPAL, 6 Square Gabriel PERI

LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE VIGNETTE EST DISPONIBLE DANS LES DIFFERENTS SERVICES MUNICIPAUX ET TELECHARGEABLE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

TARIF :

25 Euros par mois

PIECES A FOURNIR :

CONTRAT DE TRAVAIL

+

CARTE(S) GRISE(S)

+

PAIEMENT

CB,

ESPECES



